

# Les incontournables

---

## 1. De la compréhension à la lecture et à l'audition (dans l'esprit du programme et des évaluations inter-réseaux)

### Mise en situation / contexte

La tâche comprend une mise en situation/contexte permettant à l'élève de mettre en place des stratégies d'anticipation. Ce contexte définit l'objectif de lecture ou d'audition. Il précise le plus souvent la situation dans laquelle on est logiquement appelé à lire/écouter le document support.

N.B.1 Cette mise en situation ou ce contexte prennent tout leur sens lorsque la tâche ne pourrait être réalisée correctement sans une lecture (et une compréhension correcte) de ceux-ci. Ils seront formulés en français ou en langue-cible.

N.B.2 Il est intéressant de faire en sorte que le projet de lecture ou d'écoute donné oblige l'élève à réaliser une sélection des éléments pertinents, ou à tout le moins à organiser les éléments du document en fonction de ce projet.

### Support

- non vu en classe en apprentissage et non connu de l'élève ;
- dans une langue adaptée au niveau de l'élève (normalement d'un niveau un peu plus élevé que le niveau attendu en production).

### Conditions de réalisation

- audition : généralement plusieurs écoutes ; leur nombre sera fonction de la difficulté ou du type du document ;
- lecture : recours possible à un dictionnaire bilingue, « dans le temps imparti » (par exemple limité à 5 ou 10 minutes) ;
- lecture : « l'élève disposera du texte et de la tâche pendant et après la lecture ».

### Tâche

Une tâche « complexe », ciblant

- généralement des éléments pertinents du message en lien avec le projet de lecture/d'écoute ;
- parfois aussi des précisions portant sur les éléments pertinents du message ;

et nécessitant une réponse sous forme de notes structurées en français, parfois sous forme d'un tableau, d'une fiche à remplir.

### Evaluation / correction

Une grille d'évaluation (ou fiche de correction) énonce les réponses attendues et les points attribués. Le seul critère invariant est la pertinence, en relation avec la mise en situation et la tâche. L'élève doit montrer qu'il est capable de sélectionner dans le support différentes informations et éléments pertinents par rapport à la tâche donnée.

## 2. De l'expression orale et écrite

(dans l'esprit du programme et des évaluations inter-réseaux)

### Tâche

- bien que faisant partie d'une famille de situations qui a été entraînée en classe, elle n'est en aucun cas une restitution pure et simple d'une activité antérieure ou d'un document préparé par l'élève à domicile avant l'évaluation/le test/l'examen ;
- comporte donc une partie plus ou moins importante d'inédit (c'est donc seulement lors du test que l'élève découvre la tâche) ;
- vise bien à évaluer la compétence (capacité) de l'élève à communiquer dans un certain type de situation et non uniquement la connaissance d'éléments lexicaux ou grammaticaux, même si ces derniers sont évidemment des outils indispensables (mais non suffisants) pour atteindre cet objectif de communication.

### Production attendue

La formulation de la tâche comporte un émetteur, un destinataire et une intention de communication (demander/donner des renseignements ou des infos, décrire quelque chose ou quelqu'un, raconter une anecdote, effectuer une transaction, demander/donner son avis...) et ne comportera pas de contrainte précise de code (utiliser x inversions, x Simple Past, x mots suivants ...).

### Conditions de réalisation

- Lors de la réalisation de la tâche, l'élève aura accès à des outils de référence (par exemple : lexique, bref précis de grammaire, dictionnaire bilingue...).
- Le professeur déterminera le moment et la durée de cet accès.

### Evaluation / correction

- L'élève est évalué sur base d'une grille d'évaluation qu'il a eu l'occasion de découvrir et d'utiliser (auto-évaluation) avant le test/examen. Sur cette base il sera informé de ses forces et de ses faiblesses.
- En cas d'échec, l'élève reçoit quelques pistes de remédiation.